

La régulation juridique: quelles réformes pour quel avenir?

Fayçal Ajina

Ex-vice président de l'INT

Vice procureur de Tunis

Sommaire

- Principales accusations
 - Freinage du développement du marché
 - Laxisme dans l'application de la loi
- Nécessité de réforme
 - Restructuration du régulateur
 - Renforcement de l'efficacité de la régulation
- Nouveaux horizons de la régulation
 - Défis de l'évolution technologique
 - Protection du consommateur
 - «*Intégration globale* »

Principales accusations

- Freinage du développement économique
 - Privatisation partielle du marché
 - L'Etat associé (participation publique directe et/ou indirecte)
 - L'Etat gérant (fréquences – ressources rares)
 - Survie du dirigisme économique
 - fiscalité outil d'intervention
 - Insécurité juridique
 - Obstacles pour l'accès à l'infrastructure
 - Echec du dégroupage
 - Hésitations sur la mutualisation
 - Régulation ex-ante des marchés de détails
- Laxisme dans l'application de la loi
 - Usage abusif des recours
 - Limitation du pouvoir de sanction

Nécessité de réforme

- Restructuration du régulateur
 - Indépendance de l'autorité de régulation
 - Couverture intégrale du champ de la régulation
 - Intégrité et redevabilité
- Efficacité de la régulation
 - Séparation des pouvoirs au sein du régulateur
 - Transparence
 - Consécration des principes du procès équitable

Nouveaux horizons de la régulation

- Défis liés à l'évolution technologique
 - La convergence; régulation orienté vers les données
 - Les nouvelles applications (Odds, internet des choses)
- Protection du consommateur
 - Voix du consommateur
 - Elargissement du champ d'intervention (publicité – vente liée – fraudes)
- Intégration globale
 - Renouveau du service universel (intégration sociale)
 - Innovation et veille technologique (investissement)
 - Promouvoir le contenu (savoir, culture, propriété intellectuelle)
 - Protection de la vie privée et des données personnelles (droits et libertés)